



# Communiqué de presse

Embargo: 22.03.2016, 9:15

---

14 Santé

N° 0351-1603-60

Procréation médicalement assistée en 2014: données définitives

## Le recours à la fécondation in-vitro repart à la hausse

Neuchâtel, 22.03.2016 (OFS) – **En 2014, 6269 couples désireux d'avoir des enfants ont eu recours à une fécondation in-vitro. Celle-ci a permis la naissance de 1955 enfants vivants. Ces chiffres sont légèrement plus élevés que ceux de 2013, mais restent néanmoins plus faibles que ceux observés entre 2009 et 2012. Ce sont là quelques-uns des nouveaux résultats de la statistique de la procréation médicalement assistée publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

Le nombre de femmes ayant commencé un traitement dans l'année a augmenté de 7% en 2014 par rapport à 2013. Le nombre total de femmes traitées n'a pour sa part augmenté que de 1%. Cependant, dans les deux cas, le nombre de femmes reste inférieur à celui de 2012. Cette augmentation s'observe aussi bien chez les couples domiciliés en Suisse que chez ceux domiciliés à l'étranger. Il est cependant plus marqué chez ces derniers. Le nombre d'enfants nés vivants a quant à lui augmenté de 3% par rapport à l'année précédente. Après avoir baissé entre 2010 et 2013, le recours à la procréation médicalement assistée est donc légèrement reparti à la hausse en 2014.

L'âge moyen des femmes ayant commencé un premier traitement en 2014 était de 36,2 ans et celui de leur partenaire de 39,9 ans. 17% des femmes ayant suivi un traitement étaient domiciliées à l'étranger. 6% des couples traités ont fait appel à un don de sperme.

### D'avantage de cycles de traitement

En 2014, la fécondation in vitro a abouti à une grossesse chez 37% des femmes traitées. Celles-ci ont effectué en moyenne 1,8 cycle de traitement durant l'année. Le nombre moyen de cycles de traitement par femme a augmenté de manière quasiment constante depuis 2002 où il était de 1,55. Cela explique pourquoi, en 2014, le nombre total de cycles est le plus élevé depuis 2002, alors que celui des femmes traitées était plus important entre 2009 et 2012. 72% des grossesses ont pu être menées à terme. Les traitements ont permis la naissance de 1955 enfants vivants, dont 1648 (84%) chez des femmes résidant en Suisse. Ceci représente un peu moins de 2% des naissances.

17% des accouchements faisant suite à une procréation médicalement assistée comptaient plusieurs enfants (272 accouchements de jumeaux et 8 accouchements de triplés), soit un taux 9 fois supérieur à celui de l'ensemble des naissances.

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE  
Service des médias

**Glossaire**

**Cycle de traitement:** le cycle de traitement va de la stimulation hormonale en vue de l'extraction des ovules jusqu'au début de la grossesse ou jusqu'à ce qu'il doive être interrompu.

**Fécondation in-vitro (FIV):** fécondation par réunion en éprouvette d'ovules et de spermatozoïdes.

**Injection intracytoplasmique de spermatozoïde (ICSI):** cette méthode de procréation artificielle consiste à injecter directement un spermatozoïde dans l'ovule.

**Statistique de la procréation médicalement assistée**

L'Office fédéral de la statistique (OFS) publie depuis 2005 des rapports sur la procréation médicalement assistée en Suisse. La statistique de l'OFS prend en compte les données des 29 centres de procréation médicalement assistée pour la fécondation extra-utérine utilisant les méthodes FIV et ICSI. Elle ne tient en revanche pas compte des données concernant la stimulation ovarienne ou la méthode de fécondation artificielle qui consiste à transférer directement du sperme dans l'utérus (fécondation in-vivo). Les données sont publiées sur Internet à l'adresse <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/02/03/key/02.html>.

**Renseignements:**

Sylvie Berrut, OFS, Section Santé, tél. : +41 58 463 65 57, e-mail : [sylvie.berrut@bfs.admin.ch](mailto:sylvie.berrut@bfs.admin.ch)  
Service des médias OFS, tél. : +41 58 463 60 13, e-mail : [kom@bfs.admin.ch](mailto:kom@bfs.admin.ch)

**Offre en ligne:**

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) > Thèmes > 14 - Santé  
La statistique compte pour vous. [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)  
Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.